

Quelques recommandations et ressources APBG pour le collège

Synthèse établie par Gilbert Faury

Vous trouverez dans cet article les textes réglementaires et les notes de service sur la réforme du collège, l'évaluation du socle commun et les épreuves du DNB, mais aussi les recommandations de l'APBG et les ressources indispensables pour vous aider à organiser les enseignements de Sciences et de Technologie au cycle 3 (CM et sixième) et de Sciences de la vie et de la Terre au cycle 4 du collège.

Mots clés : programmes, cycle 3, cycle 4, socle commun, compétences et connaissances du socle, contrôle continu, DNB, parcours éducatifs, évaluation, ressources pédagogiques.

Les recommandations de l'APBG

A partir des textes définissant la structure et l'organisation des cycles 3 et 4 de collège, l'APBG tient à faire quelques recommandations utiles, notamment pour constituer des groupes restreints pour les activités expérimentales, indispensables.

En classe de sixième (cycle 3)

L'APBG regrette que les horaires disciplinaires ne soient toujours pas fléchés et dénonce l'existence d'un bloc indifférencié de 4h, à répartir chaque année entre SVT, SPC et Technologie, qui devient une variable d'ajustement. L'APBG demande au ministère un fléchage de l'horaire de SVT incluant un temps pour les TP.

Un horaire de 2h hebdomadaire est une position à défendre dans les conseils pédagogiques et les conseils d'établissement, compte tenu que 2 thématiques sont majoritairement SVT sur les 4 proposées.

La constitution de groupes restreints est à demander : 3 groupes sur 2 classes avec 2h de SVT par groupe restreint ou une heure en classe entière et une heure en demi-classe par semaine. Les heures nécessaires sont à prélever sur la dotation horaire supplémentaire ou DHS (3h depuis 2018 pour chaque division).

Il faut faire savoir que vous avez à évaluer des compétences expérimentales dans les attendus de fin du cycle 3 (6e).

Il faut absolument assurer au moins un horaire d'1,5h de SVT en 6e (c'est-à-dire 1 + (0.5), comme dans les anciens programmes).

Au cycle 4

Comme pour le cycle 3, la constitution de groupes restreints est à demander : 3 groupes sur 2 classes avec 1,5h de SVT par groupe restreint ou une heure en classe entière et une heure en demi-classe par quinzaine. 1,5h à prélever sur la dotation horaire supplémentaire ou DHS (6h en 2018 pour 2 classes). Et éventuellement : AP (1/2h de méthodologie SVT de la 6e à la 3e), EPI (en obtenant des groupes à effectifs réduits, pris sur la DHS). **Il faut faire savoir que vous avez à évaluer des compétences expérimentales (socle et DNB) et qu'il faut donc préparer les élèves en amont, en groupes à effectifs réduits pour les travaux pratiques.**

Rappel : pour la constitution de groupes en 6ème et au cycle 4 vous pouvez toujours utiliser **la circulaire d'application de la réforme (n° 2015-106 du 30-6-2015)** qui précise qu'une attention prioritaire doit être accordée aux disciplines expérimentales «...une dotation horaire supplémentaire pour l'établissement, afin de favoriser, en fonction des besoins, le travail en groupes à effectifs réduits...» - «Les groupes à effectifs réduits ont vocation à être constitués en priorité pour les sciences expérimentales,... ».

Obtention de l'«heure de vaisselle»

Tout professeur de SVT enseignant 8h dans sa discipline, en l'absence de personnel de laboratoire doit se voir attribuer une heure de décharge (ou une heure supplémentaire).

Article 9 du Décret N°2014-940 du 20 août 2014.

Obtention d'une IMP

Le professeur de SVT est en mesure de demander une IMP comme coordonnateur de cycle d'enseignement, coordonnateur du Parcours éducatif de santé, coordonnateur du PEAC (les arts et la culture scientifique), voire du Parcours citoyen.

Décret n° 2015 - 475 du 27 avril 2015

Les IMP peuvent être fractionnables (1/2 ; 1/4).

Les principaux textes sur la réforme du collège (structure et organisation)

Modifications des dispositions de la réforme 2015

L'arrêté du 16 juin 2017, qui prend effet à la rentrée 2017, réécrit en partie l'arrêté du 19 mai 2015, principal texte de référence de la réforme :

<https://www.education.gouv.fr/rentree-2017-4-mesures-pour-batir-l-ecole-de-la-confiance-4721>

Le nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture est défini dans le décret n°2015-372 du 31 mars 2015) : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834

L'Organisation des Enseignements primaire et secondaire est au (BO N°27 du 2 juillet 2015) :

https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo27/MENE1515506C.htm?cid_bo=90913

La nouvelle évaluation des acquis scolaires des élèves est au (BO n°3 du 21 janvier 2016) :

<https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo3/MENE1531422D.htm>

Les programmes

Les nouveaux programmes des cycles 3 et 4 publiés en 2015 : BO HS n°11 du 26 novembre 2015

http://cache.media.education.gouv.fr/file/48/62/7/collegeprogramme-24-12-2015_517627.pdf

Cycle 3 (CM1, CM2, 6e)

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708

Ressources nouveaux programmes de Sciences et Technologie

<http://eduscol.education.fr/pid34183/sciences-et-technologie.html>

Cycle 4 (5e, 4e et 3e)

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717

Ressources nouveaux programmes de SVT

<http://eduscol.education.fr/cid99686/ressources-svt-c4.htm> 1

Renforcement des programmes du Collège applicables à la rentrée 2020

Le BO N° 31 du 30 juillet 2020 publie les modifications des programmes d'enseignement au collège (cycles 3 et 4). Ils incluent les réajustements travaillés et votés par le CSP en 2018 et 2019. Par contre, les repères de progressivité qui sont dans cette nouvelle version sont ceux de l'ancienne version des programmes. Ceux retravaillés en 2018, qui étaient pourtant en adéquation avec les modifications apportées, n'ont pas été pris en compte par le ministère. Une certaine aberration !

- [Cycle 3 – cycle de consolidation](#)
- [Cycle 4 – cycle des approfondissements](#)

A titre indicatif, vous pouvez trouver ci-dessous, dans les propositions du CSP, les repères modifiés en 2018, et qui correspondent mieux aux modifications apportées.

Les repères de progressivité (à titre indicatif) :

- [Repères de progressivité pour le cycle 3](#)
- [Repères de progressivité pour le cycle 4](#)

Le Nouveau DNB (le socle commun et les épreuves)

Les modalités d'attribution du DNB à compter de la session 2018 :

Elles sont publiées au [Bulletin officiel n°1 du 4 janvier 2018](#)

Le lien : <https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo42/MENE1731896N.htm>

Autres textes : rappels utiles :

BO n°14 du 8 avril 2016 – annexe décrivant l'épreuve :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100848

BO n°35 du 29 septembre 2016 – restrictions pour 2017

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=106994

Les sujets zéros - Voie générale et voie professionnelle

<http://eduscol.education.fr/cid60618/preparer-le-dnb-avec-les-sujets-zero.html>

Des ressources utiles sont mises en ligne sur Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid99686/ressources-svt-c4.html#lien3>

Annexe : l'attribution du DNB à partir de la session 2018

Le contrôle continu portera sur la validation du socle commun et sera sur 400 points.

On évalue l'élève en fonction des objectifs d'apprentissages (huit items). Il y a 4 degrés de maîtrise :

Insuffisant : 10 points pour le DNB

Fragile : 25 points

Satisfaisant : 40 points

Très bonne maîtrise : 50 points

Les épreuves terminales (quatre épreuves écrites et une épreuve orale) seront sur 400 points :

-une épreuve écrite de Français: 100 points

-une épreuve écrite de Mathématiques: 100points

-Une épreuve écrite de physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie, dite « épreuve de sciences » : 50 points

-Une épreuve écrite d'histoire-géographie-enseignement moral et civique : 50 points

-une épreuve orale : soutenance d'un projet (EPI ou Parcours avenir/citoyen/ éducatif de santé /PEAC) : 100 points

Le DNB est décerné aux candidats ayant obtenu un nombre total de points au moins égal à 400 sur 800. Des points supplémentaires (10 ou 20 points) sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément. Des mentions sont attribuées aux candidats les plus méritants.

Ressources pédagogiques APBG sur les nouveaux programmes des cycles 3 et 4

Dans le Bulletin de l'APBG

Afin d'aider les collègues dans la lourde tâche de mise en œuvre des programmes des cycles 3 et 4, en bloc et simultanément, sur tous les niveaux, l'APBG a publié plusieurs articles dans son bulletin.

Une proposition de répartition des parties des nouveaux programmes à traiter aux cycles 3 et 4, établi par le Bureau national est dans [le bulletin APBG N°4-2015](#).

Une synthèse de la réforme du collège, une présentation des nouveaux programmes, le nouveau DNB et des aides méthodologiques pour les enseignants sont dans [le bulletin APBG N°1-2016](#).

Des exemples de progressivité et de travaux pratiques aux cycles 3 et 4, des exemples d'EPI et d'AP sont dans [le bulletin APBG N°2-2016](#).

Des propositions sur les parties des nouveaux programmes aux cycles 3 et 4 qui posent problème, des exemples de mise en place des EPI et des Parcours éducatifs et la nouvelle épreuve écrite du nouveau DNB sont dans [le bulletin APBG N°2-2017](#).

Dans [le bulletin APBG N°3-2018](#), partez à la découverte d'une biodiversité insoupçonnée avec Vigie-Nature Ecole et transmettez vos données de terrain aux chercheurs du Muséum.

Dans [le bulletin APBG N°2-2019](#), un article permet de développer les capacités de raisonnement et d'argumentation des élèves du secondaire et d'adopter une attitude réflexive au service de l'esprit critique.

Dans [le bulletin APBG N°4-2019](#), quelques aides méthodologiques sont proposées dans la préparation de l'oral du DNB en prenant comme exemples les parcours éducatifs où les SVT y ont toutes leurs places et en particulier le parcours citoyen et le parcours éducatif de santé.

Dans [le bulletin APBG N°2-2020](#) est détaillé un exemple de démarche expérimentale au cycle 3 avec pour thème « Alimentation et croissance des êtres vivants ». Dans ce même bulletin présentation du jeu Tecto'logic qui permet d'observer et d'argumenter des phénomènes de la tectonique des plaques. Présentation également de quelques activités avec le logiciel SimClimat, logiciel de simulation de la Terre et des planètes.

Dans [le bulletin APBG N°3-2020](#), un article donne quelques pistes de travail pouvant être menées au cycle 3 avec l'étude des grandes fonctions du vivant à partir de l'exemple des Artémies.

Dans [le bulletin APBG N°4-2020](#), un article qui permet de découvrir la micro-biodiversité des eaux douces et de s'initier à la microscopie.

Dans [le bulletin APBG N°1-2021](#), un article présente la réserve naturelle géologique du Toarcien en Deux-Sèvres et propose des pistes d'exploitation pouvant être menées dans le cadre des programmes et/ou d'une sortie de terrain au collège et au lycée.

Sur le site de l'APBG et dans l'espace ENT de l'APBG, vous trouverez une série de dossiers contenant des idées d'activités, de progressions et des ressources pour la mise en œuvre des programmes des cycles 3 et 4. Vous y trouverez également certains des articles du bulletin cités ci-dessus.

Autres ressources

Des ressources utiles sont mises en ligne sur Eduscol

-Les nouveaux programmes aux cycles 3 et 4 et l'évaluation.

Des ressources concernant les nouveaux programmes de sciences et technologie cycle 3 et SVT cycle 4 sont sur Eduscol aux adresses suivantes :

<http://eduscol.education.fr/pid34150/cycle.html> pour le cycle 3

<http://eduscol.education.fr/pid34185/cycle.html> pour le cycle 4

Les rubriques seront progressivement complétées.

-Des ressources présentent des situations de classe, des copies d'élèves et leur évaluation selon les 4 degrés de maîtrise. Elles constituent des exemples concrets d'évaluations en lien avec le programme de SVT et le socle commun.

<http://eduscol.education.fr/cid99686/ressources-svt-c4.html#lien3>

-Des ressources sur l'évaluation

Afin d'accompagner la mise en oeuvre des nouveaux programmes et leur évaluation associée à celle du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des documents "Points d'appui pour l'évaluation" pour les cycles 2, 3 et 4 de l'école et du collège sont mis en ligne sur eduscol.

Ils proposent des situations d'évaluation sur lesquelles les enseignants peuvent s'appuyer pour déterminer le positionnement de l'élève pour les bilans de fin de cycle. Ils donnent notamment des indications pour définir collégialement la maîtrise des composantes du socle commun.

eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-du-cycle-2-au-cycle-4.html#lien

-Des banques de ressources numériques

Depuis la rentrée de septembre 2016, vous disposez de banques de ressources numériques éducatives (BRNE), gratuites, dans votre enseignement pour les cycles 3 et 4.

Pour les découvrir vous pouvez vous inscrire à l'aide de votre adresse mél académique, sur les plateformes des banques de ressources numériques : Sciences Cycle 3 : www.digitheque-belin.fr

Sciences Cycle 4 : <http://sciences.maskott.com/>

-Des ressources sur l'AP

<http://eduscol.education.fr/pid25088/ressources-pour-accompagnement-personnalise.html>

-Des ressources sur les EPI

<http://eduscol.education.fr/cid99750/epi.html#lien0>

-Des ressources sur les Parcours éducatifs

<http://eduscol.education.fr/pid33046/parcours-educatifs.html>

Parcours citoyen

<http://eduscol.education.fr/cid107463/le-parcours-citoyen-eleve.html>

Parcours avenir

<http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-avenir.html>

PEAC

<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-education-artistique-culturelle.html>

Parcours éducatif de santé (circulaire N° 2016-008 du 28/01/2016)

<http://eduscol.education.fr/cid105644/le-parcours-educatif-sante.html>

-Des ressources sur le LSU

Vous pouvez accéder à la fiche sur le livret scolaire unique du CP à la 3e à destination des professeurs de collège

http://eduscol.education.fr/cid104511/le-livret-scolaire.html#lien_2